Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTSA GPN

E5 PROJET - Option : Gestion et protection de la nature

Session 2023 • Code sujet : **2023-BTS143-RPL-ME-GU-RE** • Durée : **210 minutes**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Diagnostic territorial, acteurs et enjeux de l’Opération Grand Site** (3 questions) — **Page 3**
2. **Conflits d’acteurs et dialogue territorial** (2 questions) — **Page 5**
3. **Programme d’accueil et d’animation du Couloir Samson, puis évaluation** (2 questions) — **Page 6**
4. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 7**

Sujet officiel (PDF) : https://btsagpn.fr/assets/annales/btsa-gpn/E5 - Conduire une opération de gestion environnementale/2023/BTSA GPN - E5 - Conduire une opération de gestion environnementale - Session 2023 - 1-Sujet.pdf

1. Diagnostic territorial, acteurs et enjeux de l’Opération Grand Site

Le PNR des Gorges du Verdon conduit un projet d’aménagement du Point Sublime et du Couloir Samson pour améliorer l’accueil, préserver les milieux naturels et gérer les flux de visiteurs. Les documents décrivent les patrimoines, les activités et les acteurs du territoire, ses protections réglementaires ainsi que les effets de la fréquentation.

Question 1

Question 1. Présenter les contextes écologique, social, économique et juridique du territoire concerné par l’Opération Grand Site, en vous appuyant sur les documents et vos connaissances.

Contexte	Caractéristiques
Écologique	Canyon calcaire profond jusqu’à 700 m, à la rencontre des influences alpines et méditerranéennes. Habitats variés et espèces remarquables, dont l’Apron du Rhône, en danger critique d’extinction.
Social	Site de renommée internationale, fréquenté par environ 700 000 visiteurs par an. Randonnée, baignade, pêche, escalade et sports d’eau vive se côtoient, parfois en conflit.
Économique	Les activités d’eau vive génèrent une centaine d’emplois directs, dont beaucoup sont saisonniers ou à temps partiel, et soutiennent l’économie touristique locale.
Juridique	Gorges classées en 1990, deux sites Natura 2000, arrêté inter-préfectoral de protection de biotope pour l’Apron et arrêté préfectoral encadrant la randonnée aquatique.

La gestion doit donc concilier la conservation d’un patrimoine exceptionnel, l’accueil des visiteurs et le maintien des activités locales.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Un patrimoine naturel et paysager remarquable, protégé et très fréquenté, où accueil, activités touristiques et préservation doivent être conciliés.

Question 2

Question 2. Identifier les acteurs intervenant sur ce territoire et les classer selon leur statut.

1. **Acteurs publics :** l’État et les services préfectoraux, la Région Provence-Alpes-Côte d’Azur, les départements des Alpes-de-Haute-Provence et du Var, les communes concernées, ainsi que le PNR du Verdon. Sa régie, structure publique à autonomie financière, est maître d’ouvrage et organise la concertation.
2. **Acteurs économiques :** entreprises et professionnels des sports d’eau vive et du tourisme, représentés notamment par leur syndicat. EDF intervient comme opérateur de la gestion de l’eau et des éclusées.
3. **Société civile et usagers :** associations de protection de la nature, habitants, visiteurs, randonneurs, pêcheurs et grimpeurs.
4. **Services publics :** la gendarmerie intervient pour la sécurité et la prévention.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Acteurs publics : État, collectivités, communes, PNR et régie. Acteurs économiques : professionnels du tourisme, syndicat professionnel et EDF. Société civile : associations, habitants et usagers. La gendarmerie assure la sécurité.

Question 3

Question 3. Repérer les enjeux de ce territoire et justifier leur importance à partir des documents et de vos connaissances.

Les enjeux prioritaires découlent de la forte fréquentation et de la sensibilité des milieux :

- **Écologique et paysager :** préserver les habitats forestiers, les pelouses, les falaises et la qualité de l'eau, essentielle à l'Apron du Rhône et aux autres espèces patrimoniales.
- **Accueil et sécurité :** réduire la saturation routière et le stationnement anarchique, mieux organiser les activités qui se superposent et rendre les équipements et l'information adaptés.
- **Économique et social :** maintenir les retombées touristiques et les emplois, tout en tenant compte des conséquences que des restrictions d'accès pourraient avoir sur les professionnels.
- **Gouvernance :** construire une solution concertée, condition d'une gestion durable et de la qualité de visite recherchée par l'Opération Grand Site.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Préserver les milieux et les paysages, organiser les flux et sécuriser les usages, tout en maintenant l'économie touristique locale grâce à une gestion concertée.

2. Conflits d’acteurs et dialogue territorial

Le projet d’aménagement du Couloir Samson, sur la commune de Rougon, a suscité des réactions diverses, notamment au sujet du parking et de la gestion de l’accès au site. Les documents rapportent les désaccords entre le Parc et les professionnels des activités d’eau vive ainsi que les difficultés de concertation.

Question 4

Question 4. Identifier deux conflits d’acteurs liés au projet d’aménagement du Couloir Samson.

Deux conflits d’usage sont identifiables. D’une part, le Parc veut limiter l’accès des voitures, notamment par une fermeture de route et des navettes, tandis que les professionnels d’eau vive craignent une baisse d’activité et d’emplois. Ils contestent aussi le dimensionnement du parking et dénoncent un manque de concertation. D’autre part, les activités professionnelles et les visiteurs de passage se disputent des espaces insuffisamment organisés au bord de l’eau, utilisés pour les débarquements, la baignade et le pique-nique, avec des risques pour la sécurité.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Conflits : Parc contre professionnels sur l’accès et le stationnement ; activités professionnelles contre visiteurs sur le partage des berges.

Question 5

Question 5. Proposer une démarche de dialogue territorial, en précisant des outils concrets permettant de résoudre les conflits identifiés.

1. La Régie du Parc réunit les professionnels, les élus, les services de l’État, les habitants, les usagers et les associations de protection de la nature autour d’une table de concertation.
2. Une visite de terrain, une carte des usages et des comptages de circulation et de fréquentation établissent un diagnostic partagé. Des entretiens recueillent les besoins de chaque groupe.
3. En atelier, les acteurs élaborent et comparent des scénarios d’accès, de stationnement et de partage des berges, selon des critères communs : sécurité, préservation du site et maintien de l’activité économique.
4. Les acteurs conviennent d’une solution expérimentale, consignent les décisions et les responsabilités dans un compte rendu, puis évaluent les résultats et ajustent la solution.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Concertation pilotée par la Régie : diagnostic partagé, scénarios comparés, expérimentation, puis évaluation et ajustement collectifs.

3. Programme d’accueil et d’animation du Couloir Samson, puis évaluation

Le Couloir Samson est un site majeur de découverte des Gorges du Verdon, fortement fréquenté en saison touristique et concerné par la concentration de nombreuses activités. Dans le rôle d’un technicien environnement du PNR, il faut concevoir les étapes d’un programme d’accueil et d’animation, puis prévoir comment en évaluer les résultats.

Question 6

Question 6. Détailler les différentes étapes de la mise en œuvre d’un programme pour l’accueil et l’animation du site du Couloir Samson.

1. **Établir le diagnostic** : compter les visiteurs et véhicules, observer les usages, les conflits, les risques et les milieux sensibles ; repérer les besoins en signalétique, sanitaires, cheminements et espaces de détente.
2. **Définir les objectifs et les publics** : préserver les milieux, mieux gérer les flux et améliorer l’accueil ainsi que la compréhension du site.
3. **Construire les actions avec les partenaires** : associer communes, professionnels, habitants et gestionnaires pour organiser les usages, l’accès, l’information et les animations.
4. **Planifier et réaliser** les aménagements et animations : préciser responsables, calendrier, moyens, autorisations et financements, dans le respect des réglementations.
5. **Évaluer et ajuster** le programme à partir des observations et des retours des usagers et partenaires.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Diagnostiquer, fixer les objectifs, concerter, programmer et réaliser les actions, puis évaluer et ajuster.

Question 7

Question 7. Présenter les critères qualitatifs et quantitatifs permettant d’évaluer ce projet.

Comparer les résultats à un état initial, notamment en période estivale. Les indicateurs doivent vérifier les objectifs du programme : espaces naturels et lieux d’accueil mieux gérés, moindre recours à la voiture individuelle et découverte du Grand Site animée.

Type	Critères et indicateurs
Quantitatif	Fréquentation et participation aux animations ; occupation du parking ; nombre de stationnements irréguliers, incidents et interventions ; part des visiteurs venant en voiture individuelle.
Qualitatif	Satisfaction, qualité de l’accueil et de l’orientation ; compréhension des messages ; respect des zones et coexistence des usages ; appréciation des habitants et professionnels ; état des milieux naturels.

Comptages, observations, questionnaires et entretiens permettent de croiser les résultats et de corriger les actions.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Évaluer les flux, les usages, l’accueil, la mobilité, la compréhension des messages et l’état des milieux.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2023)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve E5 Projet du BTSA Gestion et protection de la nature, session de remplacement 2023, porte le code 2023-BTS143-RPL-ME-GU-RE et dure 210 minutes; aucun coefficient n'est indiqué. Elle porte sur l'Opération Grand Site des Gorges du Verdon et l'aménagement du Couloir Samson. Elle évalue le diagnostic territorial, l'analyse des acteurs et des conflits, la concertation, la conception d'un programme d'accueil et son évaluation.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Une Opération Grand Site vise à protéger les patrimoines, améliorer la qualité de visite et soutenir le développement socio-économique local.
- Le classement du site, Natura 2000 et les arrêtés de protection encadrent les usages et la préservation des habitats et des espèces.
- Un diagnostic territorial croise les dimensions écologique, sociale, économique et juridique, ainsi que les acteurs et leurs intérêts.
- L'évaluation d'un projet associe des indicateurs quantitatifs mesurables et des critères qualitatifs liés à ses objectifs.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer les statuts des acteurs et préciser leurs rôles, intérêts et niveaux d'intervention.
- Justifier les enjeux par des faits précis du territoire et des documents.
- Pour le dialogue territorial, prévoir une démarche progressive et des outils qui associent les acteurs concernés.
- Relier les critères d'évaluation aux objectifs et distinguer indicateurs qualitatifs et quantitatifs.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser le diagnostic territorial demandé dans ce sujet ?

Structurez le diagnostic selon les dimensions écologique, sociale, économique et juridique. Appuyez chaque partie sur des faits des documents, comme les habitats, les activités, la fréquentation, les emplois et les protections, puis reliez ces constats aux enjeux du territoire.

Q : Comment distinguer un conflit d'acteurs d'un enjeu du site ?

Un conflit est un désaccord entre des acteurs aux intérêts ou usages divergents, par exemple sur l'accès ou le stationnement. Un enjeu désigne ce qui peut être préservé ou menacé pour le territoire, comme la sécurité, l'emploi ou les milieux naturels.

Q : Comment bâtir un programme d'accueil et d'animation cohérent ?

Présentez une progression : diagnostic, objectifs, publics et partenaires, actions et moyens, calendrier, mise en œuvre, puis suivi et évaluation. Reliez chaque étape aux besoins du Couloir Samson, à sa fréquentation et aux contraintes écologiques et d'usage.

Q : Quels critères retenir pour évaluer qualitativement et quantitativement le projet ?

Choisissez des critères liés aux objectifs. Les indicateurs quantitatifs mesurent des données dénombrables, comme la fréquentation ou la participation. Les critères qualitatifs apprécient la satisfaction, la compréhension des messages, la qualité de l'accueil ou l'évolution des conflits d'usage.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsagpn.fr/assets/annales/btsa-gpn/E5 - Conduire une opération de gestion environnementale/2023/BTSA GPN - E5 - Conduire une opération de gestion environnementale - Session 2023 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTSA Gestion et Protection de la Nature : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.